

Le savoir est un bien public

Les effets du mouvement Open Source sur l'évolution de la politique et de la société

Marco Berlinguer

Journaliste et intellectuel italien. Membre de Transform! Italie

*J*e tiens à remercier la Compagnie Barry Amiel & Norman pour le financement des travaux de recherche qui ont servi à cet article.

Introduction

En octobre 2009, *Transform!* fut le co-promoteur du Forum de culture libre (FCL). Le FCL est une des premières tentatives pour créer un espace international de travail en réseau et de réflexion stratégique pour un large éventail de mouvements qui ont émergé à travers le monde dans différents domaines et qui sont liés à la production, l'accès, la circulation et l'utilisation des travaux culturels et des biens (communs) liés la connaissance. Ces questions ont été l'objet de trois jours de travail intensif qui ont débouché sur la publication d'une Charte pour l'innovation, la créativité et l'accès au savoir, qui condensait des exigences, des principes et des actions concrètes pour réguler différemment les enjeux politiques, économiques et légaux posés par la révolution en cours dans la manière dont la connaissance, l'information et la culture sont créées, rendues accessibles et transformées. Dans le même temps, cela offre un aperçu utile des dangers, enjeux et combats cruciaux qui se jouent ¹.

Pour *Transform!*, la participation à cette initiative signifiait la consolidation d'une voie empruntée dès 2004 avec le projet «Networked Politics» ², grâce auquel nous nous sommes familiarisés progressivement avec ces expériences et avons eu l'occasion d'explorer un large éventail de problématiques pour

la plupart en lien avec deux nouveaux domaines essentiels de la politique contemporaine : les nouvelles formes organisationnelles d'actions collectives et les implications d'une économie de plus en plus basée sur l'information, le savoir et la communication.

Dans cet article, mon principal objectif est de donner un aperçu des expériences qui sont à l'origine du FCL, en présentant certaines de ses caractéristiques et réalisations les plus marquantes. Dans la deuxième partie, je me concentrerai sur des questions plus générales afin de susciter une étude plus approfondie de ces problématiques au sein du réseau *Transform!*.

Mouvements de culture libre

Ce qu'on appelle ici Mouvements de culture libre comprend toute une diversité d'expériences qui émergent essentiellement dans le cadre des révolutions d'Internet et du numérique. Même si elles se sont développées de façon indépendante, elles présentent, en fait, les mêmes caractéristiques ainsi qu'une dynamique de renforcement mutuel—que David Boiler ³ appelle une « spirale virale ».

Tous ces mouvements ont émergé en tant que critique culturelle et pratique à l'égard de ce qu'on a appelé « le second mouvement d'enclosure » ⁴ : les pays du Nord ont favorisé des politiques publiques agressives d'extension des droits à la propriété intellectuelle ⁵, à la connaissance, la culture, l'information et la communication (et même les données concernant les organismes vivants). La mise en évidence de ces politiques est allée de pair avec des expérimentations pratiques d'approches différentes concernant la régulation du droit de propriété à l'ère numérique et la façon dont la production peut être organisée dans un monde interconnecté.

À l'instar de Felix Stalder ⁶, nous pouvons classer ces mouvements en trois groupes : le mouvement du Logiciel libre qui porte sur les codes sources, le mouvement de Culture libre qui s'intéresse aux biens culturels, et le mouvement de l'Accès à la culture qui se focalise sur l'accès au savoir spécialisé.

Le premier à avoir émergé et le plus implanté est le mouvement du Logiciel libre et de l'*Open Source* (FOSS en anglais). Son origine remonte aux années 1980, quand il a commencé à réunir des programmeurs et des concepteurs de logiciels désireux de protester contre l'augmentation de la « privatisation » des codes de sources, source de frustration puisqu'ils étaient habitués à échanger, étudier et perfectionner librement les logiciels. Deux étapes ont été essentielles dans l'émergence du mouvement du Logiciel libre et de l'*Open Source*. La première, quand Richard Stallman, à l'origine de la fondation du Logiciel libre, « pirata » les lois sur le droit d'auteur, retournant leur logique, pour créer une nouvelle licence en 1989, la Licence publique générale (GPL, *General Public License*), qui, au lieu de protéger le droit du créateur, protège l'accès de

l'utilisateur au «code source»⁷ et son droit d'utiliser, de copier, d'échanger, d'étudier, de modifier et d'améliorer les logiciels (Stallman, 1996). La GPL inclut surtout deux clauses supplémentaires : quiconque échange des exemplaires ou apporte des améliorations au logiciel de la GPL doit le faire en respectant cette licence et l'interdiction d'introduire dans le logiciel de la GPL un droit de propriété sur ce logiciel. La licence GPL—sous laquelle la plupart des logiciels libres sont aujourd'hui diffusés⁸—a fourni un cadre institutionnel qui protège l'environnement au sein duquel les logiciels libres peuvent se développer de façon expansive et cumulative⁹. La seconde étape, décisive, est intervenue au début des années 1990 quand, de façon surprenante, en organisant une coopération tout à la fois structurée et autonome, Linus Torvalds fut à l'origine d'une communauté composée de nombreux développeurs de logiciels bénévoles d'horizons divers pour mettre au point un projet technique très complexe : le premier système opérationnel gratuit (*Linux*). Depuis ce jour, le Logiciel libre s'est largement répandu dans de nombreux domaines d'application. De concert avec son cousin, le Logiciel *Open Source* (une fraction du mouvement plus compatible avec des objectifs commerciaux), il a contribué à la création d'une «nouvelle écologie institutionnelle» composée par des communautés de bénévoles, des fondations à but non lucratif, des institutions publiques et des acteurs commerciaux «qui utilisent et contribuent activement au renforcement de la ressource commune» (le code de base) par la poursuite de leurs propres objectifs et stratégies. De ce fait, un modèle économique alternatif a émergé, «orienté vers la résolution de problèmes uniques plutôt que vers la vente de copies identiques» et régulé par de nouvelles normes sociales combinant «la concurrence pour la reconnaissance personnelle entre pairs et la collaboration pour résoudre des problèmes communs». Aujourd'hui, le FOSS (mouvement du Logiciel libre et de l'*Open*) a un pouvoir technique, économique, politique et culturel : il est hégémonique parmi les différents serveurs existants sur internet, largement adopté par les utilisateurs, par les administrations publiques, par les entreprises, par les multinationales, de plus en plus apprécié par une partie majeure du secteur informatique. Culturellement, il est devenu une source d'inspiration dans bien des domaines ; politiquement, il a prouvé sa force en 2007 quand il est parvenu à bloquer le changement de la loi sur les brevets logiciels au parlement européen—interrompant, pour la première fois en une vingtaine d'années, le long cycle d'expansion de la protection de la propriété intellectuelle.

Les conditions qui avaient rendu possible l'essor du Logiciel libre au début des années 1990—la diffusion de logiciels entre les programmeurs d'ordinateurs personnels communiquant sur le réseau internet—ont été utilisées plus largement. La diffusion des moyens de «communication de masse bon marché, de transformation facile et de distribution décentralisée» au sein d'une population dotée de compétences culturelles, créatives et de communication a

servi à remodeler tous les domaines de production de travaux culturels, d'information et de connaissances. Trois phénomènes majeurs ont émergé : une entrée et un gain de pouvoir massifs de nouveaux micro-producteurs, non commerciaux ou *outsiders* (qui avaient été, auparavant, marginalisés par les mécanismes de distribution) ; la réutilisation de fragments de codes—qui consiste à utiliser des logiciels déjà existants pour en créer de nouveaux—est devenue une approche essentielle pour la production culturelle ; les termes du droit de propriété sont massivement enfreints par le grand public, qui, réalise et distribue, désormais, des copies non autorisées de produits culturels numériques. Ces trois phénomènes réunis ont provoqué une crise sérieuse du régime des droits à la propriété ainsi que du secteur de la culture et des médias.

Les tentatives pour défendre le régime des droits à la propriété ont engendré une escalade de la répression qui, jusqu'à maintenant, s'est heurtée à l'ingéniosité pour inventer de nouvelles solutions pour contourner les contrôles¹⁰. Parallèlement, en partie en réaction à cette escalade et en partie inspiré par le mouvement du Logiciel libre, un mouvement organisé de façon souple a émergé, notamment dans les universités américaines, pour affirmer et protéger le potentiel démocratique de ce nouvel environnement culturel. Ce mouvement est basé sur l'idée que dans le nouvel environnement numérique, la tentative pour protéger le modèle économique du secteur culturel du 20^e siècle se heurte inévitablement à une révolte contre la «pénurie artificielle» qu'elle impose et risque de déboucher sur un monde de surveillance omniprésente et d'illégalité de masse, tout en réduisant de façon spectaculaire le potentiel d'expression démocratique et créative dans la culture. On peut également identifier deux moments fondamentaux dans l'essor de ce mouvement. La première étape a marché sur les traces de la Licence générale publique et continué à utiliser les lois existantes sur le droit à la propriété afin de créer des licences favorisant, au lieu de les restreindre, les pratiques de partage et de transformation des œuvres culturelles. En 2001, cette étude a abouti à la création d'une série de nouvelles licences, les contrats de *Creative Commons* (CC) (partage de créations culturelles), qui permettent de diffuser librement des biens culturels pour un usage à but non lucratif¹¹ et qui ont été beaucoup utilisées depuis lors (250 millions d'œuvres publiées à la mi-2009 sous une de ces licences)¹²—ce qui montre encore une fois comment une attitude alternative face à la production culturelle émerge malgré la surveillance des intérêts des réglementateurs politiques. La seconde expérience fondamentale a été le développement du projet *Wikipédia*. Prévue à l'origine dans la veine de dot.com pour être une entreprise commerciale, *Wikipédia* a dû complètement changer d'orientation en 2001, lors de l'éclatement de la bulle de la nouvelle économie. *Wikipédia* s'est, ainsi, trouvée être une preuve supplémentaire—après le succès du mouvement du Logiciel libre et de l'*Open Source*—de l'émergence d'un nouveau paradigme de production culturelle, surprenant à la fois par les formes qu'il a prises et

par son efficacité¹³. Mais—à l’instar de *Linux* en ce qui concerne le Logiciel libre—*Wikipédia* est simplement l’exemple le plus populaire. Dans tous les domaines de la production culturelle, il existe de nombreuses initiatives de culture libre ; elles jonglent entre différents outils, pratiques, réglementations et nouveaux modèles économiques, qui visent à réguler de manière différente l’équilibre entre le droit des créateurs—pour être reconnus socialement et économiquement, mais aussi pour avoir un contrôle sur leurs créations—et le droit du grand public de pouvoir accéder et s’appuyer sur des œuvres culturelles avant d’élargir, avec le temps, leur *pool* commun de ressources¹⁴.

Un troisième ensemble de combats et d’initiatives s’est développé autour du mouvement de l’Accès à la connaissance (A2K), derrière lequel se tient une coalition libre essentiellement composée d’organisations de la société civile, de scientifiques, d’enseignants et de gouvernements de pays du Sud. Une fois encore, le centre d’intérêt commun est la lutte contre les politiques de maximisation des droits à la propriété intellectuelle, cette fois pour ses effets limitatifs sur l’accès à la connaissance en ce qui concerne des sujets d’intérêt public tels que les drogues, l’éducation et la science. Leurs critiques sont basées sur des principes de justice globale ; mais de plus en plus de voix s’élèvent également contre la cohérence de ces politiques quant aux blocages qu’elles créent en matière d’efficacité économique et de développement potentiel. Un moment crucial pour le mouvement de l’Accès à la connaissance a été le combat en faveur de l’accès aux médicaments antirétroviraux dans les années 1990, quand est apparu un nouveau type de médicaments destinés à combattre le VIH, mais à des prix exorbitants pour les pays en voie de développement. Quand, en 1998, le gouvernement sud-africain a amendé ses lois pour faciliter l’importation de médicaments génériques qui coûtaient dix fois moins cher que les originaux, 39 des plus grandes firmes pharmaceutiques ont porté plainte, soutenues par les gouvernements américain et des pays de l’UE¹⁵. La fin de ce combat couronné de succès, en 2001, a incité d’autres pays en voie de développement à adopter le même genre de lois et à avoir de plus en plus leur mot à dire¹⁶.

Une seconde réussite du mouvement de l’Accès à la connaissance concerne l’accès à la publication scientifique. Il s’agit d’une réaction à la hausse continue et injustifiée du prix des revues scientifiques¹⁷ au cours des vingt dernières années, qui a créé des barrières difficilement franchissables pour les universités, les bibliothèques publiques ainsi que pour les scientifiques eux-mêmes, et pas seulement dans les pays les plus pauvres. Cette situation était également en contradiction totale avec la tradition de libre partage des travaux scientifiques indispensable pour soumettre le travail de chacun à l’examen de ses pairs et faciliter ainsi le développement de la recherche au sein de la communauté scientifique. Ce mouvement promeut la création des revues en accès libre (*Open Access Journals*: OAJ)¹⁸, qui sont en train de bouleverser le marché

des revues scientifiques, et semblent aussi permettre d'améliorer les indices de citations des publications scientifiques¹⁹. De nombreuses autres initiatives d'accès libre se développent dans l'éducation ; échanges d'ouvrages scolaires ou de cours à l'université, qui combinent de manière efficace les principes de justice sociale et la conviction que partager est la meilleure façon d'enrichir ses connaissances. Pour finir, il est important de rappeler que—bien qu'il n'y ait pas encore eu de retombée concrète—les arguments émis par l'Accès à la connaissance sont même parvenus jusqu'à l'OCDE qui a initié une étude sur les problèmes posés par l'omniprésence des brevets sur l'innovation technologique et scientifique, ainsi que sur la coopération et le progrès²⁰. Elle a ainsi reconnu la réalité des conséquences paradoxales des politiques en faveur du droit à la propriété intellectuelle, qu'on a intitulées : «*The Tragedy of the Anticommons*»²¹.

Conclusion

Les mouvements de Culture libre se sont développés rapidement, démocratisant de manière efficace des composantes essentielles de notre société telles que les logiciels, la culture et la connaissance. Rien que pour cela, il faut les apprécier à leur juste valeur. Pourtant, la lutte contre les méandres institutionnels dans ces domaines est loin d'être gagnée. Les politiques de droit à la propriété intellectuelle et de contrôle des médias représentent des enjeux cruciaux et se trouvent être les piliers des pouvoirs en place. Les signes de virages autoritaires abondent dans ces domaines ou dans notre société au sens large. Effectivement, le pouvoir basé sur la surveillance qui permet le contrôle de tous les nouveaux flux numériques, grâce auxquels notre vie est de plus en plus organisée, assombrit encore davantage notre avenir, causant de nouvelles inquiétudes et des problèmes politiques nouveaux qui restent encore à bien définir.

Cependant, pour conclure cet article, je souhaite suggérer quelques voies à explorer : les possibilités que traduisent ces expériences peuvent conduire à un examen plus approfondi.

Quand nous avons commencé à faire de la politique en réseau, nous voulions, avant tout, renforcer la compréhension des problèmes qui avaient émergé dans les innovations des formes et des principes d'organisation au sein des mouvements mondiaux. C'est de cette façon que nous avons découvert des parallèles avec les formes organisationnelles qui avaient émergé au sein du mouvement du Logiciel libre et de l'*Open Source* comme avec des expériences diverses de communautés web de production collaborative, telles que *Wikipédia*. Ce premier ensemble de problématiques—selon moi—mérite d'être approfondi. Ces expériences ont contribué à redéfinir et à gérer d'une façon plutôt singulière des problèmes très complexes liés à l'agrégation et à la

coordination de communautés composées d'individualités fortes, à la gestion de conflits et à des formes nouvelles de *leadership*. Elles se sont appuyées sur le potentiel provenant des nouvelles technologies—mieux réparties, décentralisées et aux capacités plus pointues et mieux différenciées—ainsi que sur le savoir, les besoins et les aspirations des acteurs impliqués. On ne peut y voir un modèle, mais elles offrent un champ très riche d'expériences concrètes (parfois très efficaces) pour mieux comprendre le remodelage actuel des problèmes politiques fondamentaux. Ceci va de pair avec une seconde question que nous avons souvent abordée. C'est pourquoi ces formes de réseaux émergent au sein de tant de mouvements et dans bien des aspects de la société actuelle. Bien sûr, la technologie a de l'importance. Mais l'émergence de réseaux en tant que paradigme socio-économique dominant précède (et transcende) désormais la dimension technologique (et l'affaiblissement des institutions liées à l'État-nation). Il y a donc d'autres forces en action qui contribuent elles aussi à modeler la révolution technologique au moins autant que celle-ci a pu les modeler. En débattant de cette question—durant les séminaires peu fréquentés mais stimulants organisés dans le cadre du projet «Networked Politics» (politique en réseau)—nous en sommes arrivés à la conclusion que ces forces trouvent une de leurs racines fondamentales dans les mouvements des années 1960 et 1970 et plus particulièrement dans deux faits essentiels : la remise en question du capitalisme d'après-guerre, fordiste, patriarcal et aux institutions hiérarchisées, ainsi que les répercussions (qui lui sont liées) du développement massif de l'enseignement supérieur²².

Que l'on en soit persuadé ou non, voici une autre série de problèmes. Nous devons mieux conceptualiser la transformation anthropologique qui se trouve derrière ces nouveaux modèles de relations sociales. Un tel examen peut mener à une meilleure compréhension de la «transition» ambivalente et confuse dans laquelle nous sommes enfermés.

Cela nous mène à une troisième série de questions : les mouvements analysés dans cet article ont émergé du cœur même de l'innovation de la société au cours des dernières décennies. Comment pouvons-nous l'appeler ? Postfordisme ? Économie de la connaissance ? Informationnalisme ? Capitalisme cognitif ? Je pourrais continuer à énumérer les termes qui ont été proposés depuis les années 1970 pour définir cette nouvelle réalité de façon synthétique. Pourtant, je pense que si nous ne disposons pas d'un concept éprouvé de la «chose» c'est parce qu'il s'agit d'un phénomène encore irrésolu, hautement contradictoire et hybride, qui caractérise les formes de production, les relations sociales et les formes institutionnelles au sein desquelles nous vivons. Je vais simplifier. Nous vivons dans une société capitaliste ; et au cours des vingt dernières années, un changement majeur a consisté dans l'importance qualitativement nouvelle de l'information, de la communication et de la connaissance au sein de l'économie et de la société en général. L'idée que j'essaie de

faire valoir est que ces deux cadres se chevauchent mais n'agissent pas forcément de concert²³. D'un autre côté, les tensions sont nombreuses et beaucoup de problèmes sont ouverts. Les mouvements de la Culture libre peuvent nous aider à les explorer.

J'en énumérerai, ici, simplement trois de manière très schématique et peu détaillée.

Premièrement, là où le savoir, l'information et la communication jouent un rôle central, les processus de production apparaissent de manière intrinsèquement et immédiatement sociale. Ils s'appuient sur des flux et des réseaux de production qui vont au-delà des frontières formelles de n'importe quelle organisation spécifique (pour ne pas dire de simples particuliers) et ils en tirent profit. Cela confère plus de visibilité aux forces de coopération et d'interdépendance mutuelle et incite toute institution à expérimenter les logiques organisationnelles basées sur l'ouverture sur le «monde extérieur». Il s'agit, par exemple, d'une raison du succès de l'*Open Source* au sein d'une partie croissante de l'industrie informatique²⁴. De façon plus significative, cette «ouverture» est la logique à la base d'Internet lui-même : une architecture ouverte ; telle est sa conception initiale et le secret de son incroyable développement (fondamentalement décentralisé et non planifié).

Mais un autre aspect de la nature sociale de la production mérite d'être souligné : par de nombreux aspects, les flux de production semblent s'être éloignés des frontières strictes de ce qui est traditionnellement considéré comme étant du travail productif pour s'étendre à l'ensemble de la société. La littérature gargantuesque relevant du monde des affaires et des médias et traitant de l'effacement des frontières entre consommateur et producteur se réfère également à ce phénomène. Si on prend le modèle de Google en ce qui concerne la production de valeur—qui propose gratuitement des services et des plateformes de réseaux sociaux en ligne, avant d'exploiter de diverses manières les données et contenus générés par les utilisateurs—on obtient un exemple représentatif de ce changement. Le problème général qui apparaît ici est que la nature sociale de ces processus semble s'opposer à tout système de régulation, de gouvernance, de redevance assuré au sein d'organisations explicitement isolées. Cela se reflète clairement dans la prolifération des mécanismes de gouvernance qui proviennent de la nécessité d'utiliser des structures régulatrices et des actions collaboratives pour des acteurs multiples qui sont autonomes et qui ne se plient donc pas à de simples mécanismes autoritaires. Pour aller plus loin, cette configuration soulève également la question de l'adéquation, de la légitimité et de l'efficacité des régimes de propriété tels que nous les connaissons—qu'ils soient étatiques ou privés. La redécouverte croissante de la notion de *partage* par les mouvements de la Culture libre—et d'autres plus généraux—prend ici ses racines. Bien qu'encore indéfinie, elle reflète la quête d'un nouveau guide conceptuel pour concevoir de nouvelles structures institutionnelles plus sensibles à ces relations de production.

Intéressons-nous maintenant à un autre aspect : la nature et l'organisation du travail. Quand nous regardons les qualités qui doivent être mobilisées et les formes d'organisation de la production dans ces domaines, nous constatons une importance croissante des dispositions et capacités telles que la créativité, la flexibilité, l'élaboration d'information, l'apprentissage permanent, la faculté à résoudre les problèmes, l'esprit d'initiative, les compétences communicationnelles et relationnelles, l'aptitude à prendre des décisions, l'attention et le savoir concret/pratique/tacite. Ce qui rend ces qualités particulières est qu'elles sont ancrées en chaque individu et ne sont pas facilement reproductibles et contrôlables à l'aide d'une télécommande ou d'autres mécanismes automatisés²⁵. De plus, elles dépendent de motivations qui ne sont pas simplement réductibles aux motivations monétaires, comme on le voit dans la littérature sur le management et comme le confirme largement l'expérience des mouvements de Culture libre. La nécessité de composer avec une telle force de travail et de tels processus de production a, effectivement, été une des causes majeures de la crise de l'organisation fordienne de la production et de l'innovation en termes de modes de management. Mais le puzzle constitué par la gouvernance de ces forces productives—qui reflète le flou des fonctions entrepreneuriales et managériales ainsi que du travail dépendant²⁶—est loin d'être résolu²⁷. Il existe, cependant, une autre dimension au sein de laquelle l'expérience des mouvements de Culture libre est intéressante. Des expériences d'un autre genre ont été réalisées autour de ces problèmes et de ces potentiels²⁸. Ces expériences ont contribué à restructurer et gérer de manière différente des problèmes très complexes liés au maillage et à la mobilisation des motivations différentes, à la division du travail, à la collaboration et à la coordination, etc. Il est intéressant de souligner que tout ceci a été fait en expérimentant de nouvelles conceptions de la propriété, sur la base d'une approche de la propriété distribution/partage—plutôt qu'exclusive—en se concevant soi-même comme producteur de ressources communes²⁹.

Il y a, pour finir, un troisième ensemble de problèmes que je souhaiterais souligner dans ce panorama bref et incomplet. L'augmentation de la nature immatérielle et sociale des processus de production ainsi que des produits engendre une série de problèmes dans les systèmes de mesures. Les économistes, les hommes politiques en charge du dossier et la littérature spécialisée dans les affaires se démènent pour définir des nouveaux paramètres destinés à mesurer la valeur du capital, du travail, de la richesse et de la productivité. De tels problèmes deviennent, évidemment, encore plus difficiles à gérer du fait de la révolution numérique qui a permis qu'un produit numérique, une fois créé, puisse être potentiellement reproduit «plus facilement, plus rapidement, de façon omniprésente et presque gratuitement»³⁰. Cette révolution génère, en outre, des pratiques sociales subversives qui explorent une économie basée sur des principes tels que : «ni pénurie, ni rivalité, ni exclusivité». Il s'agit de

quelque chose qui désorganise à la racine les règles élémentaires d'économie et de contrôle de l'appropriation de la valeur. C'est un autre indice du fait que des difficultés fondamentales sont en train d'émerger, indice qui pointe en direction de ce qu'on pourrait appeler crise du système de la valeur—qui a de nombreuses autres racines, allant bien au-delà de ce domaine.

Tout cela ne veut pas dire que ces problèmes ne peuvent pas être résolus dans une structure capitaliste. Nous observons déjà des mécanismes d'accumulation innovateurs qui s'intéressent efficacement à ces nouveautés³¹. Ce qui est plus douteux c'est qu'on puisse les maîtriser sans bouleversement au sein de la structure institutionnelle.

Pour conclure, je vais me référer à un enchaînement historique passé, qui s'est produit en d'autres temps : les formes de production fordienues, pour se développer de manière non destructrice, ont requis l'invention d'une nouvelle structure institutionnelle qui s'est cristallisée dans la révolution keynésienne ; qui, à son tour, pour être efficace, a nécessité l'invention d'un nouveau système (public et privé) de mesures et de comptes, qui a culminé dans le célèbre—certes contesté aujourd'hui—Produit intérieur brut³². Tout cela n'est-il pas plein d'échos aujourd'hui ?

Notes

1. Publiée en tant qu'étude à compléter et donc ouverte à un développement plus approfondi (à commencer par le prochain FCL prévu pour cette année). À consulter sur <http://fcforum.net>.
2. www.networked-politics.info
3. Cf. : «Viral Spiral» (la Spirale virale), par David Boiler, *The New Press*, 2008.
4. Lire : *The Second Enclosures movement and the Construction of the Public Domain (Le Second mouvement d'enclosure et la construction du domaine public)*, par James Boyle sur : www.law.duke.edu/pd/papers/boyle.pdf
5. Les droits de propriété intellectuelle incluent un ensemble de règles qui empêchent l'accès libre à différentes sortes de données et d'informations ; les brevets restreignent l'utilisation d'inventions ; les droits d'auteur interdisent la duplication de productions intellectuelles et de créations artistiques ; les marques déposées protègent l'utilisation des noms de marques.
6. Cette présentation rapide des mouvements pour la culture libre s'inspire en grande partie de l'article rédigé par Felix Stalder, même si je me dois de reconnaître que son article est beaucoup plus riche et le contenu plus dense du point de vue théorique que celui de cette présentation. Les citations sont extraites de cet article. Pour le consulter, voir Felix Stalder, Numérique Commons. *The Human Economy (L'Économie Humaine) : A World Citizen's Guide (Un Guide des Citoyens du Monde)*. Publiés par Keith Hart, Jean-Louis Laville, et Antonio David Cattani aux éditions Polity Press, Cambridge, Royaume-Uni.
7. En langage informatique, un code source est un ensemble d'instructions écrites en langage de programmation informatique lisible par l'humain. Les logiciels propriétaires, eux, sont bloqués et ne sont pas lisibles. De cette façon, nous ne pouvons pas savoir comment ils fonctionnent et ce qu'ils font. Le problème est double : manque de transparence et impossibilité de le copier ou de l'améliorer.
8. En août 2007, la licence GPL couvrait près de 65% des 43 442 logiciels libres répertoriés sur Freshmeat. En janvier 2006, ils étaient environ 68% sur SourceForge. net.
9. Ou alors, pour reprendre les termes vengeurs des cadres supérieurs de Microsoft : d'une façon «virale» et «cancéreuse». En 2001, Steve Ballmer, le PDG de Microsoft, parla du GPL/Linux comme d'«un cancer qui s'accroche à tout ce qu'il touche dès qu'il s'agit de propriété intellectuelle». La GPL a été décrite comme «virale» par Craig Mundie, le vice-président de Microsoft.

10. Les droits à la propriété ont été renforcés par toute une gamme d'accords internationaux : les plus importants sont le *Traité* de l'Organisation mondiale de la *propriété* intellectuelle sur le *droit* d'auteur (1996) ainsi que des législations comme, par exemple, le *Numérique Millenium Copyright Act* (États-Unis, 1998) et la Directive sur les Droits à la propriété intellectuelle édictée par l'UE en 2001. L'intensification des litiges et de la mise en place de technologies pour la surveillance omniprésente de la communication sociale, comme la GDN (Gestion des droits numériques). Jusqu'à présent, ces mesures n'ont pas réussi à stopper la crise. L'une des inventions légales et techniques les plus populaires pour passer outre ces contrôles est le système de partage de fichiers (P2P, *peer-to-peer*), qui crée des réseaux fragmentés d'échange de petites parties de fichiers et qui a renforcé la popularité des pratiques culturelles «permissives» et «illégalles» de partage de la musique ou de vidéos.

11. Certaines versions permettent également la libre transformation des œuvres (ou autres) à usage commercial. Lire : <http://creativecommons.org>.

12. <http://wiki.creativecommons.org/Metrics>

13. Juste pour donner quelques éléments, en anglais seulement, l'encyclopédie contient plus de trois millions de définitions ; écrites de manière bénévole et coopérative par dix millions d'utilisateurs répertoriés auxquels il faut ajouter d'innombrables anonymes. Principalement financé grâce à des dons, Wikipédia est un des sites de références les plus populaires puisqu'il est consulté, chaque mois, par environ 330 millions de personnes.

14. La charte publiée à l'occasion du Forum de culture libre recense diverses façons d'atteindre la viabilité en passant par des initiatives basées sur les principes de la culture libre ; certains sont déjà bien établis et d'autres encore au stade expérimental : « Les modèles d'économie pour pérenniser la production culturelle incluent, entre autres : donations et échanges non monétaires (*i.e.* cadeaux, banque du temps, troc) ; financements directs (*i.e.* abonnements et donations) ; capital partagé (*i.e.* coopératives de producteurs, financements internes/économie sociale, prêts bancaires *peer-to-peer*, utilisation de monnaie virtuelle, capital ouvert, financement de masse, coopératives d'investissement, coopératives de consommateurs), financements privés (*i.e.* investissements à risque, actionnariat, parrainages privés, infrastructures de *pools* d'investissement) ; activités commerciales (incluant les biens et les services) et combinaison entre distribution *peer-to-peer* et le courant *low cost*. La combinaison entre ces deux options est de plus en plus viable que ce soit pour les créateurs indépendants ou l'industrie. » La charte promeut également le principe de combiner plusieurs sources de financement, une façon de garantir l'indépendance des créateurs. Pour un exemple concret lire : <http://www.archive.org/details/netlabels>.

15. Cela a provoqué une campagne internationale de protestation. Et quand une cour sud-africaine a fait pression sur les compagnies pharmaceutiques pour qu'elles ouvrent leurs comptes et apportent les preuves des pertes dont elles avaient souffert, elles ont préféré retirer leur plainte. Lire : « Ces profiteurs du SIDA » par Philippe Demenet, le *Monde Diplomatique*, février 2002. À lire sur : <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/02/DEMENET/16129>.

16. Cela a abouti, en 2007, à l'adoption du « Plan d'action pour le développement » à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui dépend de l'ONU et reconnaît les « bienfaits d'un domaine public riche » ainsi que « de la protection de la connaissance traditionnelle ». L'échec du brevetage des logiciels au Parlement européen a été une seconde victoire politique en instaurant des régimes de la connaissance différents que ceux reposant sur le droit à la propriété intellectuelle officiellement reconnue. Lire : <http://www.wipo.int/ip-development/en/agenda/recommendations.htm>. La scandaleuse affaire des médicaments révèle, effectivement, l'existence d'un second front encore plus vaste d'infractions potentielles et réelles des régimes de droit à la propriété intellectuelle au sein des pays en voie de développement, qui va au-delà de la polémique évoquée et qui sera—comme, par exemple, les pratiques de partage des fichiers sur internet—très difficile à gérer pour la police.

17. Depuis 1986, les prix ont augmenté quatre fois plus vite que celui de l'inflation. Lire : <http://www.earlham.edu/~peters/fos/overview.htm>

18. Au sein de l'OAJ, les mêmes principes de critique scientifique rigoureuse sont en vigueur, mais les articles publiés sont accessibles en ligne, gratuitement et sont souvent publiés sous *Licence Creative*

Commons. Les revues en accès libre ont été initiées à l'occasion de l'Initiative de Budapest pour l'Accès libre en 2002, mais ont rapidement été suivies par des initiatives similaires de plus en plus nombreuses.

En avril 2010, 4868 revues ont été recensées par l'OAJ. Lire : <http://www.doaj.org/>

19. L'OAJ semble fonctionner parce que les chercheurs ne gagnent, traditionnellement, pas d'argent pour la publication de leurs articles dans des revues ; articles qu'ils écrivent pour le prestige, pour faire avancer les recherches ou pour servir leur carrière. L'OAJ répond au mieux aux problèmes posés par la croissance exponentielle de la publication de travaux scientifiques, réduisant les coûts : de production, d'archives, de recherche d'informations et de diffusion. L'OAJ permet, ainsi, d'augmenter le nombre de lecteurs et donc la visibilité et l'utilité des travaux publiés. L'influence grandissante des arguments émis par l'Accès à la connaissance est confortée par un nombre croissant de mesures adoptées par des organismes de financement non lucratifs publics – et même parfois privés – qui exigent que les recherches auxquelles ils ont apporté leur contribution soient libres d'accès.

20. Lire la déclaration de 2004 : *Principes et lignes directrices de l'OCDE pour l'accès aux données de la recherche financée sur fonds publics* sur <http://www.oecd.org/dataoecd/9/60/38500823.pdf>

21. «The Tragedy of the Anticommons» (La tragédie du «non partage») est un néologisme trouvé par Michael Heller pour décrire l'absence de coordination due à l'existence de nombreux détenteurs de droits qui ne parviennent pas à s'associer pour aboutir à un résultat exploitable. Cette expression désigne les projets qui nécessitent l'utilisation de techniques et autres éléments brevetés et qui ne parviennent pas à s'associer efficacement aux détenteurs de brevets. «The Tragedy of the Anticommons», publié dans la *Harvard Law Review*.

22. Un lien similaire est établi de façon approfondie par Boltanski et Chiapello dans leur important ouvrage : *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, broché, 2005.

23. D'une certaine manière, Castells émet également cette idée quand il fait la distinction entre mode de production (capitaliste) et mode de développement (informationnel), même s'il considère que ce chevauchement a été résolu. Lire : *L'Ère de l'information* par Manuel Castells, publié chez Fayard, 3 vol., en 2001.

24. Lire : «The Emerging Economic Paradigm of Open Source» (L'émergence du paradigme économique de l'*Open Source*), rédigé en 2005 par Bruce Perens sur <http://perens.com/Articles/Economic.html>

25. Bien sûr, on peut avancer le fait que la frontière entre le travail vivant et le travail mort (pour utiliser la notion de Marx) se déplace en permanence ; que rien n'est complètement nouveau en ce qui concerne cette situation ; que l'expropriation des compétences et du savoir pour les incorporer dans les machines ainsi que la division planifiée du travail progressent de façon continue. Pour une série d'arguments sur ce sujet, lire : «Un monde matériel. Le mythe de l'économie virtuelle» sur : <http://www.preavis.net/breche-numerique/article2.html> Je pense que cette argumentation est valable. Néanmoins, dans le capitalisme contemporain, l'instabilité et le dynamisme structurels de toutes les références (technologiques, culturelles, géographiques), le changement continu des opportunités, le rôle stratégique de l'innovation et son intégration structurelle dans le processus de production, donnent à ses qualités qui concernent les travailleurs une indubitable importance nouvelle et structurelle.

26. Lire : *Le Capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*, rédigé par Yann Moulier Boutang et publié en 2007 par les Éditions Amsterdam ou un séminaire en anglais tenu par le même auteur : «Cognitive Capitalism and Entrepreneurship. Decline in Industrial Entrepreneurship and the Rising of Collective Intelligence», 2007, disponible sur : www.economyandsociety.org/events/YMoulier_Boutang.pdf

27. Les responsables d'entreprises se plaignent souvent, notamment quand leurs entreprises dépendent beaucoup du savoir et de la créativité. Ils pensent qu'ils «drainent 25 ou 30% de ce que leurs employés possèdent en eux». Il suffit de regarder les étagères d'une librairie spécialisée dans le management pour se rendre compte de l'importance qui est donnée au problème de mobilisation de «l'équipe». Comme on a pu le dire, l'enjeu est de pénétrer «l'âme de l'ouvrier». Pour une analyse intéressante de ces processus de production, lire l'article «Immaterial Work» (Travail immatériel) rédigé en anglais par Maurizio sur : <http://www.generation-online.org/c/fcimmateriallabour3.htm>

28. Comme le dit Weber : si « on a trouvé comment drainer un plus grand pourcentage de motivation créative humaine (ne serait-ce que 10% en plus), alors la question de savoir comment généraliser et élargir la portée de cette expérience devient très intéressante pour un groupe de personnes accru. » *The Success of Open Source* (Le Succès de l'Open Source), rédigé par Steve Weber et publié par la Harvard University Press en 2004.

29. Il s'agit d'une des conclusions de l'excellent livre de Steve Weber précédemment cité.

30. *The Ideology of Free Culture and the Grammar of Sabotage* (L'Idéologie de la culture libre et la grammaire du sabotage) disponible en anglais sur : www.generation-online.org/c/fc_rent4.pdf Pasquinelli est un critique avisé de ce qu'il appelle l'« Idéologie de la culture libre ». Quatre aspects de cette critique sont importants : le manque habituel de conceptualisation du capitalisme ; l'oubli du problème de l'exploitation des travailleurs ; l'oblitération du rôle fondamental et continu de la production matérielle et de sa relation asymétrique avec la sphère immatérielle du pouvoir ; l'émergence de nouvelles formes d'accumulation au sein de la sphère immatérielle différentes de celles générées par les lois de droit à la propriété intellectuelle.

31. Si on met de côté les difficultés rencontrées pour relier la finance à ces processus, le modèle *Open Source*, quand il est adopté par des entreprises commerciales, en est le représentant. Le modèle de Google et d'un média commercial socialisé en est probablement un des meilleurs exemples. Tiziana Terranova en fait une critique très intéressante en utilisant le concept de « travail libre » (qui signifie à la fois choisi et gratuit) pour caractériser la façon dont les réseaux commerciaux socialisés produisent de la valeur en exploitant tout un ensemble de comportements spontanés de leurs utilisateurs. Mais on peut aussi en trouver des traces dans d'autres secteurs comme les médias, la mode, le *marketing*, la publicité, et même dans des comportements de consommation. Voir : Tiziana Terranova, *Cultura Network*, Manifestolibri, 2006.

32. Beaucoup de critiques ont été faites depuis les années 1970 au sujet du système de PIB, qui n'est qu'en partie responsable des problèmes évoqués ici. La promotion récente par différents gouvernements (britannique et français, par exemple) d'initiatives officielles, témoigne bien que le problème a atteint une dimension critique.